



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

OBJET : Demandes de dérogations mineures

AVIS PUBLIC

Aux personnes et contribuables de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité qu'il y aura séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska, le 4 avril 2022 à 19 h 30.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Lot numéro 5 437 474 du cadastre du Québec (59, route Pouliot)

Demande de Jonathan Vincent portant le numéro 2022-01-0006 et ayant pour effet, si la demande est accordée, de permettre l'implantation d'une remise à 0 mètre d'un garage isolé plutôt qu'à 2 mètres et l'utilisation d'un conteneur comme bâtiment accessoire, le tout contrairement aux articles 5.4.4 h) et 5.14.7.2 du règlement de zonage numéro 003-2013 en vigueur.

Lot numéro 5 600 375 du cadastre du Québec (378, avenue Pie-X)

Demande de Jordan Fréchette portant le numéro 2022-03-0008 et ayant pour effet, si la demande est accordée, de permettre l'implantation d'une cinquième enseigne en façade du bâtiment principal contrairement à l'article 7.2.2.2 a) du règlement de zonage en vigueur numéro 003-2013 lequel limite le nombre d'enseignes posées à plat à une par établissement.

Lot numéro 6 258 384 du cadastre du Québec (1350, boulevard Jutras Est)

Demande de Jean-Claude Fleury portant le numéro 2022-03-0010 et ayant pour effet, si la demande est accordée, de permettre l'implantation d'un bâtiment ayant un revêtement de toile contrairement à l'article 5.14.1 l) du règlement de zonage en vigueur numéro 003-2013.

TOUT INTÉRESSÉ POURRA SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À CES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES.

DONNÉ À SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA, CE 16 MARS 2022.

**Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale et greffière-trésorière**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Katherine Beaudoin, domiciliée à Val-des-Sources, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-joint le 16 mars 2022 sur le site Internet de la Municipalité, conformément au règlement 079-2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 mars 2022.

**Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale et greffière-trésorière**